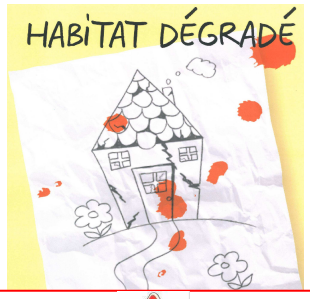

si l'information n'existe pas ou que vous ne la connaissez pas : noter la mention « ne sait pas » dans les commentaires.

PREGRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT D'UN LOGEMENT

Adresse du logement :

Nom
Téléphone :

Propriétaire ☐ Locataire ☐
Allocataire : CCSS (ex CAF) : ☐ MSA : ☐

Nom et adresse du propriétaire :

1 - Logement	
Nombre total d'occupants : Nombre d'enfants dont mineurs :	Commentaires :
Nombre de pièces : Surpeuplement ☐	
Présence de pièces sans ouverture ☐ Présence de pièces en sous-sol ☐	
Hauteur sous plafond < 2.20m ☐ Pièce principale < 9m² ☐	
Eclairement naturel suffisant ☐	

2 - Structure du bâti	
Présence d'effondrements ☐ Présence de fissures ☐	Commentaires :
Présence de fuites d'eau ☐ Présence d'infiltrations d'eau ☐ Isolation thermique défectueuse ☐ Huisseries en mauvais état ☐	
Rambardes de fenêtres ou d'escaliers absentes ou branlantes ☐	
Présence de fils électriques à nu ou non fixés ☐	

3 - Assainissement – eau potable	
Absence d'eau ☐ Absence de raccordement au réseau d'eau public ☐ Absence de raccordement au tout-à-l'égout ☐	Commentaires :

4 - Sanitaires	
Absence de WC ☐ Absence de salle d'eau ☐	Commentaires :
Absence d'eau chaude ☐ Existence d'un entretien annuel de la production d'eau chaude ☐	
Présence de problèmes d'évacuation ☐	
Présence d'animaux domestiques ☐ Présence d'insectes/rongeurs ☐	

5 - Chauffage et ventilation	
Absence de chauffage ☐ Présence d'un chauffage d'appoint ☐ Existence d'un entretien annuel du chauffage ☐	Commentaires :
Aucune ventilation sauf par ouverture des fenêtres ☐ Ventilation bouchée ☐	
Présence d'humidité ☐ Moisissures ☐	

MDLHI
Mission départementale de lutte contre l'habitat indigne

N° Dossier :

M à J : 14/06/13

6 - Entretien	
Accumulation de déchets ou autres dans le logement ☐	Commentaires :
Absence d'entretien ☐	

7 - Produits dangereux	
Présence d'amiante ☐	Commentaires :
Présence de bouteilles de propane ☐	
Présence de canalisations d'eau en plomb ☐	

8 - Saturnisme – peintures au plomb	
Présence d'enfants de moins de 6 ans ☐	Commentaires :
Logement datant d'avant 1949 ☐	
Présence de peintures écaillées ☐	
Attention : si les trois cases sont cochées : signalement immédiat à l'ARS LR - DT	

Remarques :

SYNTHESE DE LA VISITE

Logement ..... ☺ 😐 ☹
Structure du bâti ..... ☺ 😐 ☹
Assainissement ..... ☺ 😐 ☹
Sanitaires ..... ☺ 😐 ☹
Chauffage & ventilation ..... ☺ 😐 ☹
Entretien ..... ☺ 😐 ☹
Produits dangereux ..... ☺ 😐 ☹
Saturnisme ..... ☺ 😐 ☹

Fiche complétée le : .....par .....
Signature :

(ATTENTION : VOTRE SIGNATURE VAUT ACCORD POUR LA TRANSMISSION DE CETTE FICHE A L'ORGANISME COMPETENT ET TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER)

Fiche à retourner, accompagnée des copies des courriers que vous avez adressé au propriétaire de votre logement, a :

- MDLHI
  Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
  12 bis avenue Maréchal Foch – 48000 MENDE

MODE D'EMPLOI : Prégrille d'évaluation de l'état d'un logement

Cette grille a pour objectif de permettre à des non-professionnels du bâtiment :

① d'identifier, par des questions précises, les principaux désordres du logement ;

② d'assurer l'information des services compétents, afin d'améliorer la prise en charge de ces problèmes.

Elle n'a pas vocation à être exhaustive, de même, aucun point essentiel à compléter n'est obligatoire : n'indiquez que ce que vous pouvez.

Les critères pris en compte dans la prégrille incluent des notions de salubrité, de décence et de sécurité.

BLOCS	IMPORTANCE	OBSERVATIONS
Informations générales		
Adresse du logement Nom de l'occupant Téléphone Propriétaire/locataire - allocataire	[redacted]	Si vous êtes locataire, indiquer, dans la mesure du possible, le nom et l'adresse du propriétaire. Indiquer votre caisse d'affiliation et si possible si l'aide au logement est versée en tiers payant (la caisse pourra alors suspendre le versement en cas d'indécence).
Informations sur le logement		
Nombre total d'occupants Nombre d'enfants dont mineurs Nombre de pièces	[redacted]	Indiquer le nombre d'adultes et le nombre d'enfants, si une naissance est attendue. Pour le nombre de pièces, ne pas prendre en compte les annexes (garage, balcon, jardin…), les salles d'eau, cuisine, WC, qui seront indiqués après. Possibilité par contre, de préciser la présence de ces annexes au logement.
Pièce sans ouverture Pièce en sous-sol Pièce principale < 9m²	☹	L'une des pièces à vivre (salon, chambre, séjour) n'a pas d'éclairement naturel (fenêtre ou porte vitrée) ou est située en sous-sol (même semi-enterrée). La pièce principale vous semble petite (moins de 9m²). Cela constitue un risque pour votre santé.
Surpeuplement Hauteur sous plafond < 2.20m Eclairement naturel suffisant	☺, 😐 ou☹ Selon situation	Le plafond des pièces de vie (chambre, cuisine…) est bas (moins de 2.20m). Pour un logement de 9m², 1 pers maxi ; pour 16m², 2 pers puis 9m² par pers supplémentaire (43m² pour 5 pers, 52m² pour 6 pers). L'éclairement est suffisant s'il permet, par temps clair, l'exercice des activités normales de l'habitation sans recourir à un éclairage artificiel.
Structure du bâti		
Effondrements Fissures Fuites d'eau Infiltrations d'eau Isolation thermique défectueuse Huisseries en mauvais état Rambardes de fenêtres ou d'escaliers absentes ou branlantes Fils électriques à nu ou non fixés	☺, 😐 ou☹ Selon situation	Ces critères concernent votre sécurité. N'indiquer que des éléments visibles qui vous apparaissent dangereux : par exemple, des fils électriques nus ou volants et à portée de main (adultes / enfants). Les fuites d'eau concernent plutôt des canalisations du logement qui fuient alors que, pour les infiltrations d'eau, il peut s'agir de problèmes d'infiltrations (auréoles) par les murs, le toit, le sol ou les fenêtres dont les vitres ou le bois sont abîmés. Pour l'isolation thermique : indiquer l'état de la toiture, des menuiseries (par exemple, si les fenêtres ferment mal ou pas du tout (pas de vitre)), l'épaisseur des murs. Les huisseries sont les contours des fenêtres (bois, PVC, alu…), indiquer leur état. Une mauvaise isolation entraîne des entrées d'air froid et favorise l'humidité.
Assainissement – eau potable		
Absence d'eau Absence de raccordement au réseau d'eau public Absence de raccordement au tout-à-l'égout	☹	Le logement n'a aucune alimentation en eau, qu'elle vienne du réseau public ou non. Il se peut aussi que l'eau vienne d'un puits (ou d'une source privée) et non du réseau public, dans ce cas, l'eau est rarement potable. Cela constitue un risque pour votre santé. Pour le raccordement au tout-à-l'égout, remplir si l'information existe. Sinon, ne rien indiquer. Pour un écoulement qui se fait mal (odeurs…), l'indiquer dans le bloc « Sanitaires ».

Sanitaires		
Absence de WC Absence de salle d'eau	☹	Le logement n'a pas de WC ni de salle d'eau (baignoire, douche ou lavabo) que ce soit à l'intérieur ou à l'étage. Cela constitue un risque pour votre santé.
Absence d'eau chaude Entretien annuel de la production d'eau chaude Problèmes d'évacuation	☺, 😐 ou☹ Selon situation	Indiquer si l'évacuation des eaux usées pose problème (odeurs, refoulement…) Si l'absence d'eau chaude est le seul critère coché, indiquer ☺ dans la synthèse
Animaux domestiques Insectes/rongeurs	☺, 😐 ou☹ Selon situation	Indiquer le nombre d'animaux domestiques et leur nature (chien, chats…) et s'il y a prolifération d'insectes ou rongeurs.
Chauffage – ventilation		
Chauffage d'appoint Aucune ventilation sauf par ouverture des fenêtres Ventilation bouchée	☹	Les chauffages d'appoint (poêle à pétrole, radiateur à gaz…) utilisent l'oxygène de l'air et produisent généralement beaucoup d'humidité. Associés à un manque de ventilation, ils peuvent dégager du monoxyde de carbone, gaz toxique, inodore.
Absence de chauffage Entretien annuel du chauffage Fenêtres sans vitre Humidité Moisissures	☺, 😐 ou☹ Selon situation	L'absence totale de chauffage d'un logement entraîne une forte humidité et le développement de moisissures. Indiquer la présence d'humidité ou de moisissures en notant si nécessaire les pièces concernées. En fonction de l'importance de ces traces, indiquer dans la synthèse ☺, 😐 ou☹. Indiquez si vous entretenez le chauffage tous les ans (contrats…).
Entretien		
Accumulation de déchets et autres dans le logement	☹	L'entassement de déchets (poubelles jamais sorties) ou d'autres objets (vêtements récupérés, journaux…) entraîne plus ou moins rapidement l'apparition d'insectes et de rongeurs, sans compter les odeurs. Cela constitue un risque pour votre santé et celle du voisinage.
Absence d'entretien	☺, 😐 ou☹ Selon situation	Indiquer l'absence d'entretien général du logement.
Produits dangereux		
Présence d'amiante Canalisations d'eau en plomb	☺, 😐 ou☹ Selon situation	**Si cette information existe**, indiquer la présence d'amiante dans le logement ou de canalisations en plomb pour l'amenée de l'eau potable dans le logement ou l'immeuble. Sinon, indiquer que vous ne savez pas.
Présence bouteilles de propane	☺, 😐 ou☹ Selon situation	Le propane est interdit à l'intérieur (explosion). Indiquer la présence de produits qui vous semblent dangereux (nombreuses bouteilles de gaz par exemple). Le propane est conditionné dans des bouteilles rouges, le butane dans des bouteilles bleues.
Saturnisme – peintures au plomb		
Enfant de 6 ans ou moins Logement datant d'avant 1949 Peintures écaillées	☹	Si ces trois critères sont réunis, transmettre la fiche à l'ARS pour un diagnostic (à la charge de l'Etat) des peintures de l'immeuble. Sinon, ne pas prendre en compte dans la synthèse la présence d'enfants de 6 ans ou moins, qui n'est pas un critère défavorable.
Synthèse de la visite		
Remarques		Possibilité d'indiquer le problème-clé du logement ou noter les problèmes concernant l'immeuble en général.
Validation de la fiche		
Fiche complétée le…. par…. Signature Accord pour transmission		Bien indiquer la date et votre nom. Votre signature vaut accord pour transmission et traitement de votre dossier par l'organisme compétent.